

## ADNA - Lettre Info mai 2014

En plus du travail « externe » et afin de réduire les nuisances aériennes, ADNA développe le contact avec ses adhérents.

Des « **correspondants de quartiers** » ont été nommés dans les quartiers les plus sensibles afin de se rapprocher de vous, et ainsi permettre de mieux analyser la problématique spécifique à chaque quartier.

La liste des correspondants est accessible en page d'accueil du site.

Cette liste est appelée à s'étendre en fonction de vos suggestions ; n'hésitez pas à contacter le président JC Boschel au 06 67 97 73 55.

Depuis début 2014, le travail en commun avec ACA s'est renforcé sur les plaintes, **permettant de les traiter toutes**, et plus particulièrement les cas difficiles, et les récidives.

Le téléphone d'ACA (04 93 90 42 50) répond maintenant régulièrement, et Edouard Poujhon vous tient au courant de la suite donnée à votre plainte ; Pour tout appel téléphonique en temps réel, il intervient autant que faire se peut à chaud, édite la trajectoire réalisée, et va « accueillir » le pilote dès son atterrissage. Cela fonctionne également par mail.

(Nombre de riverains furent déçus en 2012 et 2013 par l'absence fréquente de réponse ; maintenant cela fonctionne).

JL Fondacci (ADNA) fait la synthèse de toutes ces plaintes ; réunion mensuelle avec ACA afin d'en tirer les leçons.

### **Voir procédure de plainte en page d'accueil.**

Nous attendons toujours, avec une certaine impatience la mise en place effective **du point GPS sur la trajectoire d'arrivée jets** (et IFR).

Lors du dernier Groupe de Travail du 21/3/2014, DGAC a accepté de découpler cette mise en place des autres améliorations de sécurité de la piste (qui ne pourront se faire que plus tard).

ADNA a demandé de réaliser cela en priorité dans les travaux DGAC.



Une étude afin de relever l'altitude du trombone devrait également être démarrée.

Grâce à ce site vous êtes informés, ainsi que via la lettre d'information. N'hésitez pas à donner les coordonnées de ce site et d'indiquer à vos voisins, et amis concernés que l'inscription à la lettre d'information mensuelle est gratuite.

Un grand nombre d'adhérents est indispensable pour notre association, comme preuve de la volonté des riverains pour la diminution des nuisances imposées par les avions usagers de l'aéroport de Cannes Mandelieu.

Nos interlocuteurs de l'aéroport et de l'aviation civile, sont en effet d'autant plus motivés pour satisfaire nos revendications, que l'association est représentative d'un grand nombre d'habitants de la région concernée.

C'est pourquoi nous proposons à ceux qui ne sont pas encore adhérents de **prendre votre adhésion pour 2014**, en complétant le formulaire d'inscription à télécharger en page d'accueil du site [adna06.fr](http://adna06.fr) (le montant de la cotisation 2014 a été réduit à 10 € ; une par famille).